

Salaires et prix dans le nord malgache au 20e siècle.

Roland Waast

Les travaux de Claude Meillassoux ont ouvert un important champ scientifique : celui de l'anthropologie économique qui, des années durant, fut le terrain d'un courant de pensée et de recherches intenses. Nombre des contributeurs de départ se sont tournés depuis vers de nouveaux objets, d'autres appartenances disciplinaires. Je ne fais pas exception. Mais je tiens que ma pratique reste profondément imprégnée de la démarche alors constituée. Or, si on continue d'accorder un rôle historique à « l'École française d'anthropologie économique », ses approches sont méconnues ; et son champ trop déserté. Je crois prématuré d'en entreprendre l'éloge (la démarche est vivante) ; et je sais difficile d'appeler à re-lire des textes anciens. J'ai donc choisi de présenter ici un inédit qui en relève. Je souhaite qu'il aide à faire lit de quelques faux procès à l'anthropologie économique.

Contrairement à l'assertion courante, on notera que les préoccupations du local, de l'histoire, des « acteurs » et du « sujet », comme on dirait aujourd'hui, y sont bien présentes. L'ambition est néanmoins d'échapper, à la fois, à la fatalité du jeu des structures et à la contingence pure de l'action individuelle. Il s'agit ici de mettre au jour des « opérateurs » du changement. « L'innovation », qui pourra devenir transformation historique, est bien l'objet d'étude ; mais elle ne se joue pas en terrain libre : les contraintes de la reproduction sociale l'orientent, que ce soit sur le plan des représentations (celles d'une trajectoire sociale souhaitable), ou sur celui des voies qui aboutissent (rituelles, matrimoniales, politiques, de protestation et de reconversion).

Les plans du social, articulés, évoluent de façon non concor-

dante. C'est pourquoi le changement n'a pas de « loi ». Ses « opérateurs » sont inattendus. L'histoire de la société en forge la particularité. Mais leur possibilité, et le terrain où ils vont apparaître, tiennent à des contradictions repérables de cette même société, qui minent logiquement sa reproduction (ici les dissymétries aînés/cadets, et masculin/féminin). L'événement ne se dissout pas dans les représentations. L'action est nécessaire à la transformation, et chaque événement historique découvre des failles, où s'accumulent les comportements hérétiques qui produiront le changement. Mais les régularités tendanciennes ne se dissolvent pas, non plus, dans les aléas d'histoires croisées.

Le domaine économique est central pour notre anthropologie. Cependant, sa « régulation » (pour reprendre la terminologie d'économistes actuels), et même sa reproduction peuvent être sous la commande d'autres champs du social. C'est précisément ce qui oblige à de longs détours (ici par le plan politique), pour « endogénéiser » ces dispositifs et comprendre l'économie. Celui-ci est toujours pluriel (divers modes de production sont liés), et impur (des dispositifs non économiques sont nécessaires, pour tenir ensemble ces modes de production). Voilà qui donne au texte son actualité : comment aujourd'hui penser le « maëlstrom de l'économie-monde » (Wallerstein), sinon comme combinaison politique de modes de production différemment encadrés ? Rebond novateur, de récents programmes de recherche commencent de s'y attacher¹.

En interprétant le fait économique, avec ses contradictions différentes en plusieurs sortes de sociétés — en persistant à s'intéresser à ce domaine vital — Claude Meillassoux est plus que jamais précurseur. C'est qu'il ne renonce ni aux peines de la construction des faits, ni à l'ambition théorique ; et qu'il sait s'écarter des dogmes, pour mettre à jour les contrôles sociaux cachés. L'article qui suit ne témoigne pas seulement de son influence, mais, je le pense, de l'actualité de cette démarche.

*

* *

Ce texte commenté l'évolution du « pouvoir d'achat d'un manoeuvre » dans le nord de Madagascar depuis la conquête coloniale (1896). Quoi de plus essentiel, dès qu'une économie devient tant soit peu marchande ? On notera que l'évolution se fait ici par grands sauts, avant ou arrière, entre lesquels s'installent des régimes

¹ Voir par exemple (ORSTOM, 1995), la présentation d'un programme de recherches qui explore le lien structurel associant l'économie-monde à une vague de paternalismes-clientélismes montants ; et qui vise à qualifier, en chaque lieu, comment ceux-ci se forment et quel lien social les caractérise (y compris économies informelles, souterraines et mafias).

plus réguliers. Les théories du marché ne permettent pas de le comprendre. Nous en chercherons l'explication dans l'articulation de plusieurs modes de production en présence, et dans les modalités de *reproduction* de la société à chaque période.

L'histoire coloniale est un laboratoire. La société coloniale est typiquement pluri-structurelle (ce qui ne veut pas dire que la nôtre ne l'est pas). On n'en comprend pas les dispositifs, si l'on manque à voir que des logiques différentes y structurent les aspirations, la maxime d'action des fractions qui la composent. La confrontation de ces logiques crée en chacune des brèches imprévues. Elle ouvre la carrière à des mœurs et comportements inédits. Elle révèle que chaque structure (lignagère, royale, capitaliste coloniale...) a ses contradictions, sur lesquelles peuvent s'appuyer des pratiques subversives (parfois involontaires). Par périodes, un rapport de forces se fixe, des régularités, par exemple économiques, s'établissent. Mais déjà sont à l'œuvre les pratiques préparant un nouveau régime. C'est ce que nous essaierons de montrer ci-après.

Les sources.

Notre sujet suppose de disposer de sources fiables, concernant en longue période salaires et prix à Madagascar.

Mais au début de la colonisation, la notion même de *salaire* est mal discernable. Il y a certes un prix des « prestations » : journées obligatoires de travail exigées et payées par le gouvernement pour l'exécution de travaux publics. On parle certes de main d'œuvre (précieuse synthèse de L. Jacquier en 1904), mais pas encore de salaires (le mot n'apparaît que vers 1910). Les *Annuaire de Madagascar* (à partir de 1895) puis les *Bulletins économiques de Madagascar* (à partir de 1909) consignent de manière éparse des données sur le prix de journée (spécialement dans les mines). Aux *Archives nationales Malgaches* (ANM, dans la suite du texte) divers dossiers contiennent d'épisodiques informations, entre 1897 et 1928. Maintenant classés sous une rubrique *travail-main d'œuvre* , ces documents portent d'autres intitulés d'époque : *prestations ; engagés ; recrutement ; migrants intérieurs ; immigration* . Un trait frappant est que la durée de la « journée » (ou de la « tâche ») exigible est éminemment variable d'un lieu à l'autre (c'est à dire suivant les sociétés locales sollicitées) ; et que la rémunération l'est autant, au moins jusqu'en 1920.

Pour cette première période, notre chance a été d'accéder aux archives privées d'une grande plantation (l'actuelle *Compagnie Nosy-Béenne*), comportant des livres de paye depuis 1905. C'est d'ailleurs cette découverte qui est à l'origine de la présente recherche. S'ajoutent à ce fond des rapports sur « la pénurie de main d'œuvre », des « souvenirs » des premiers directeurs, des notes sur

les procédures de recrutement, et sur les pratiques des colons environnants pour se procurer du travail.

Entre deux guerres, les données sont plus nombreuses. L'administration prête son concours au recrutement régulier de travailleurs : les *archives de district* en rendent compte. En 1925 se créent des « conseils d'arbitrage », traitant des conflits individuels du travail. Ils sont relayés en 1938 par des Offices locaux du travail, proposant « suivant les usages de la région » (mais dans le cadre d'une réglementation générale), une définition des « conditions normales du travail » et de la rémunération minimale qui s'y associe. L'inspection du travail voit le jour. Les sources, non seulement réglementaires mais de contrôle, constituent des séries suivies. Les *Annuaire statistiques* publieront désormais le prix minimum officiel de la journée de travail, région par région en distinguant ville et campagnes. Ces chiffres sont toujours publiés, de 1939 à 1970.

Un certain nombre d'interviews reste nécessaire, pour saisir, au delà des données officielles, l'imaginative pratique de plusieurs sortes d'acteurs : celle d'un colonat à deux vitesses (dont partie accepte ou encourage l'occupation de ses terres, sous condition d'une cession de « journée » à moindre prix) ; celles de différentes fractions de la société locale, plurale, avec ses autochtones et ses immigrés ouvriers ou planteurs. Si la rémunération du travail paraît s'unifier entre deux guerres, c'est paradoxalement sur la suite qu'il faut interroger les protagonistes, pour interpréter des informations contradictoires sur la rémunération du travail : au point qu'il conviendra, au delà de 1950, de tracer des courbes divergentes pour la représenter selon les catégories d'employeurs concernées.

Nous référons ici le plus possible aux Archives conservées à Madagascar. Nous avons préféré les séries aux données éparses. Le suivi de prix de journée ne nous paraît juste qu'à l'échelle d'une région (ici celle du Nord-ouest de Madagascar). Il faut en effet prendre garde à la variabilité des rémunérations d'un lieu à l'autre — au moins jusqu'en 1920 —, pour des raisons qui apparaîtront de fond au moment de notre interprétation. Nous avons donc choisi des sources locales (celles nationales calculant parfois des moyennes au sens douteux). Nous avons privilégié, en première période, les livres de comptes de compagnies privées sur les sources gouvernementales ; et, entre deux guerres, les Archives du travail sur les monographies de district (trop irrégulières).

L'établissement de *séries de prix* à la consommation ne présente pas les mêmes difficultés. Les Archives sont ici prolixes. Dès la conquête, les chefs de district suivent l'évolution des prix locaux pour une liste type de produits, comprenant vivres, fabrications artisanales et biens importés. Ces données sont fidèlement reprises

dans les *Guides du colon*, dans les *Annuaire*s puis dans le *Bulletin économique de Madagascar* jusqu'en 1909. De 1910 à 1939, l'information n'apparaît plus qu'épisodiquement dans le *Bulletin* ; mais les *Archives nationales* (celles de Madagascar : ANM, série Statistiques ; et celles de France, dépôt des archives d'outre-mer à Aix-en-Provence : AIX, Série 2 D, classée par régions) restent une source régulière. Elle est relayée par des recueils (*Annuaire statistique de Madagascar* : 1939-1951, Livre blanc de l'économie Malgache : 1950-1960, Inventaires socio-économiques de Madagascar : 1960-1970). Une source, pour nous privilégiée de 1939 à 1955, est constituée par les archives de l'office local du travail d'Ambanja (AMB), trouvées sur place¹. Les archives de la Compagnie Nosy-Béenne nous ont occasionnellement permis des contrôles, sur des produits comme la quincaillerie, les tissus, le riz et la viande donnés en « ration » à certains employés (1905-1943, comptabilité par fermes). L'enquête directe sur place nous a permis d'autres contrôles, de 1965 à 1972.

Enfin, *quel indice choisir pour le coût de la vie ?* C'est un point délicat. Que consommaient les travailleurs à différentes époques ? Le prix du riz (nourriture de base) pourrait servir d'étalon. Mais avant 1920, nombre de travailleurs locaux auto-produisent leur nourriture ; et longtemps après, beaucoup de travailleurs immigrés, quasi-métayers sur les concessions coloniales, y cultiveront les vivres qui leur sont nécessaires. Le vêtement est par contre un besoin constant des travailleurs en toutes époques : les fabrications artisanales disparaissent très vite, et le prix du mètre de toile pourrait servir de mesure. Mais on peut juger que la qualification du besoin par un seul item est trop réductrice. L'Office local du travail propose, à partir de 1925, un « *budget-type* » du manœuvre. Il est frugal. On peut le croire réaliste, pour les immigrants qui venaient alors travailler dans la région. Comme les employés autochtones de la première heure (mais avec de moindres moyens), ils s'employaient à économiser le plus possible sur leur consommation « nécessaire », pour acquérir des biens symboliques socialement réinvestis à leur retour au pays : le nombre de jours de travail suffisant à couvrir le budget-type annuel proposé témoigne de l'existence de ce « surplus ». Après la deuxième Guerre mondiale, les besoins se diversifiant, il faudrait, pour être réaliste, prendre en compte de nouvelles dépenses : écolages pour les enfants, transports, soins médicaux... Nous préférons garder une base unique, pour comparer différentes périodes.

¹ Voir en fin d'article les principales sources consultées. En fonction de la découpe historique qu'imposait la forme de nos courbes, nous avons choisi, *en chaque période, une source de référence unique* : *Annuaire*s et *Bulletins*, jusqu'à la 1^o Guerre ; archives de régions et districts, entre deux guerres ; archives du travail d'Ambanja, de ce moment à l'Indépendance ; recueils statistiques pour finir (jusqu'en 1970). La jonction de ces séries est faite (après vérification de leur cohérence sur plusieurs années recouvrantes) à la date où leur écart est moindre.

Figure 1 : Indice des salaires et du coût de la vie (1892-1972)

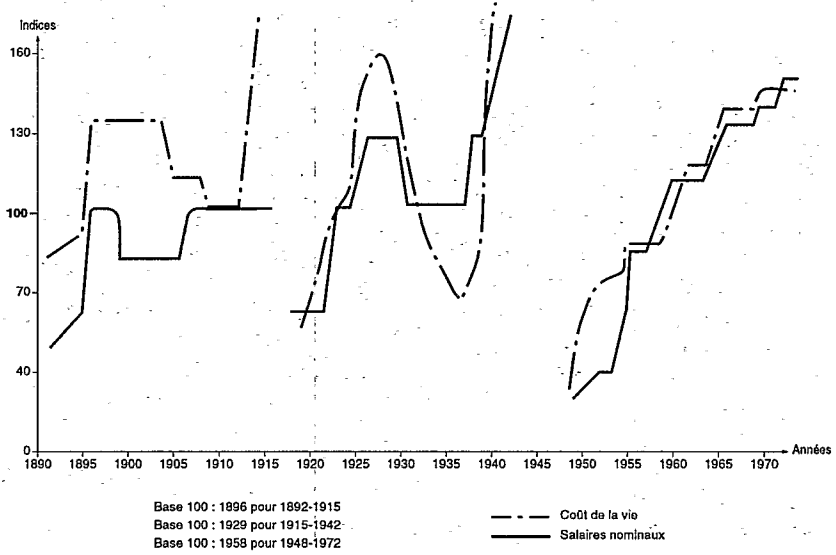
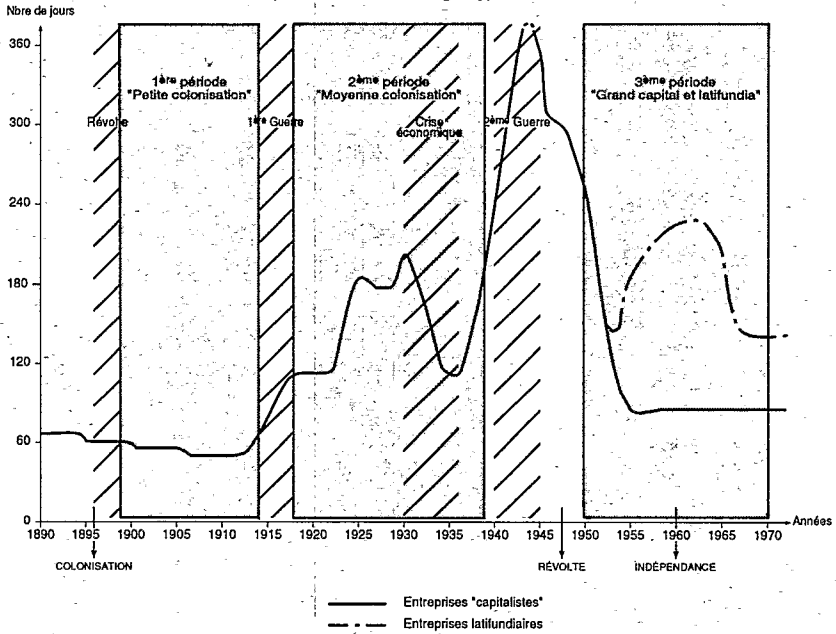


Figure 2 : Nombre de jours de travail nécessaire à un manoeuvre pour couvrir son "budget-type" annuel



Nous avons calculé le pouvoir d'achat exprimé dans chacun des trois indicés (riz, toile, budget-type). Les courbes correspondantes sont *homologues*¹. Nous n'en présentons qu'une : celle du « pouvoir d'achat » rapporté au « budget-type »². Nous en donnons pour représentation le nombre de jours de travail nécessaire pour couvrir un budget annuel.

Budget-type retenu (manœuvre célibataire) :

Alimentation (par jour) :

viande 2e catégorie : 50 g ; riz : 600 g ; manioc : 200 g ; légumes : 100 g ; graisse : 20 g ; sel : 15g.

Chauffage, éclairage (par mois) :

pétrole : 0,5 l ; allumettes : 2 boîtes.

Habillement, couchage (par an) :

3 nattes, 1 couverture, 10 m de toile, 1 pagne, 5 kg de savon.

Ameublement (tous les 3 ans) :

1 marmite, 2 plats émaillés, 2 cuillères et 1 couteau.

Hors budget :

(logement fourni, soins médicaux : à la charge de l'employeur).

Impôts ; fêtes familiales : 2 ou 3 par an.

2. Les courbes.

Nous représentons figure 2 la courbe obtenue. Le nombre de jours de travail nécessaire pour couvrir le budget-type est évidemment à l'inverse du pouvoir d'achat : plus il est faible, plus fort est le pouvoir d'achat.

Trois époques apparaissent clairement distinctes : l'avant première Guerre, à haut pouvoir d'achat ; l'entre deux guerres, où le pouvoir d'achat oscille autour d'un très bas niveau ; l'après deuxième guerre, où il varie par sauts, à niveau intermédiaire entre les deux précédents.

Chaque période semble caractérisée par un ordre de grandeur du pouvoir d'achat, et par une loi propre de ses variations : les deux critères sont typiques de l'époque considérée.

¹ Avec de légers décalages, surtout entre deux guerres : nous les commenterons en parlant de cette période.

² Pour évaluer celui-ci, nous avons pris pour base *les séries rapportant les prix les plus bas*, de manière à ne pas sous-estimer le pouvoir d'achat des travailleurs en quelconque période. L'aloi des produits entrant dans le budget change légèrement, selon les époques et les sources. Mais ces produits sont peu variés, disponibles en toutes périodes, et d'une qualité constante en chaque période étudiée.

La transition d'une époque à l'autre intervient sous le couvert de crises *politiques*, à l'échelle souvent mondiale (ici les guerres de 1914 et 1939) ; nous verrons qu'elle est préparée par des changements sociaux, intervenus localement dans la période qui se clôt.

Pour interpréter aussi bien le type et la stabilité d'un régime qui s'institue, que ses changements radicaux à la période suivante, nous devons analyser les *relations travail/capital* : c'est à dire le lien local entre les entreprises capitalistes, qui cherchent à prospérer, et les sociétés environnantes, censées leur fournir des « bras ». Nous aurons donc à présenter l'analyse anthropologique de ces sociétés, et celle de leur transformation de période en période : long détour, qu'on nous accordera si l'on veut bien admettre que les mécanismes de formation des salaires resteraient opaques sans cela.

L'interprétation.

Un problème : avant 1914, l'échec de la grande colonisation.

Sitôt la nouvelle colonie conquise (en 1896), le général Galliéni, nommé Gouverneur, s'employa à la mettre en valeur. La France ne voulait pas supporter longtemps le coût du corps expéditionnaire, ni charges récurrentes. Il fallait organiser une activité économique taxable. Galliéni ne la voulait pas seulement commerciale, mais productive. Plutôt qu'à un petit colonat (dispersé, démuné, difficile à contrôler et à protéger faute de voies de communication), sa préférence allait à la grande colonisation, valorisant de vastes espaces sous autorité unique. Il orchestra une puissante campagne de publicité ; il joua de ses relations en France pour susciter des sociétés candidates ; il était prêt à faciliter leur installation, en délimitant de grands territoires qui pouvaient leur être concédés ou vendus à prix avantageux¹.

Précisément, la propagande en France du « parti colonial » avait présenté Madagascar comme un Eldorado : l'administration s'attendait à un afflux de capitaux métropolitains. Et les capitaux espérés se présentèrent bien. Du moins y eut-il des prospections, des sociétés créées, de réels investissements consentis. Or, la plupart

¹ En 1905, 6 millions d'hectares étaient concédés à la « grande colonisation », soit 10% du territoire. Moitié l'était dans le vaste sud à la Compagnie française d'agriculture de Fort-Dauphin ; un autre quart revenait, dans l'ouest, à la compagnie Suberbie ; le nord-ouest comptait pour un huitième (700 000 hectares) : on s'y trouva rapidement confronté à un véritable problème foncier, la région étant toute affermée autour des routes et dans sa partie côtière. Les terres étaient soit cédées à titre gratuit (si l'attributaire contribuait significativement aux travaux de la colonie), soit vendue à 2F l'hectare. La plupart des attributions étaient toutefois subordonnées à la réalisation d'un cahier de charges : la mise en valeur n'ayant pas suivi, on revint sur ces concessions, qui dix ans plus tard se trouvaient réduites au dixième. C'est notamment le cas dans le Sambirano.

de ces « compagnies » firent en moins de dix ans (1896- 1905) de retentissantes faillites.

Tel fut le sort de la *Graineterie de Madagascar*, constituée à Diego-Suarez au moment même où était lancée la conquête. Cette société se proposait, avec un capital de 5 millions de francs-or, d'élever du bétail (sur une vaste concession certes propice, puisque c'était déjà un pâturage autochtone) ; il s'agissait d'alimenter une conserverie industrielle, qui fournirait du corned-beef à l'armée. La *Compagnie franco-malgache*, avec un capital de 3 millions, fut bientôt fondée de façon concurrente, avec le même dessein et le projet d'une seconde conserverie. En 1902, cette dernière compagnie avait déjà engagé des frais pour 1,5 million de francs, en matériel importé (bétail sélectionné, clôtures, machines) et salaires d'expatriés. Mais « son objet social n'avait pas connu l'ombre d'une réalisation ». Bien d'autres firmes disparurent, leur capital dévoré, sans plus de résultats : ainsi de la *Compagnie forestière et minière* (intéressée par les bois et minéraux) ou de sa cousine, la *Société française d'exploitation de gisements miniers*, dont J. de Coudenhove, arrivé dans le nord en 1905, a le vague souvenir et mentionne qu'elle n'avait pas, à cette date, « laissé la trace d'une quelconque exploitation ». S'il n'y a pas de mise en valeur, ce n'est pas, ici, que l'on a surestimé les richesses naturelles exploitables ; ni que les capitaux ont manqué ; ni que les vocations ou les compétences coloniales ont fait défaut. Le problème est bien de trouver une main d'œuvre autochtone, non pas qualifiée (elle l'est, pour les cultures locales et l'élevage envisagés), mais régulièrement attachée à l'entreprise. Certains candidats à la colonisation le comprirent. *Michelin* fit ainsi preuve de sagacité. Cette Société (l'une des premières en France à miser sur la transformation industrielle du caoutchouc), s'était proposé d'investir 200 000 francs-or, sur une concession promise de 20 000 hectares dans le Cercle d'Ambilobe. Elle envoya prudemment sur place une mission d'expertise. Le caoutchouc local fut reconnu d'excellente qualité ; mais il fallait « craindre beaucoup de se heurter, dans l'exécution de travaux qui demanderaient un très grand nombre de travailleurs, à la grande pénurie de main d'œuvre qui existe dans la grande Ile ». *Michelin* ne voulut donc plus qu'organiser la *collecte* du produit brut à exporter. *Galliéni* coupa court aux négociations. Le gouvernement feignait d'ignorer qu'il faut aux entreprises un marché du travail ; les fils qui y ramènent le salarié doivent être invisibles ; en un mot ce marché doit être libre. Or nul autochtone n'est encore dans l'obligation de vendre ses « bras » aux colons. Au contraire, les productions locales retiennent aisément leurs membres, au moyen de dispositifs assurant leur propre reproduction. L'administration rencontrait elle-même les pires difficultés pour recruter et retenir — d'abord de force — la main d'œuvre nécessaire à ses grands chantiers d'équipement (construction de

routes et chemins de fer). Galliéni dut réquisitionner, pour cela, tous les hommes valides pour une corvée d'un mois de travail par an. A partir de 1902, le nombre de ces journées fut diminué, et elles furent (bien) payées ; mais la force demeura encore un temps nécessaire pour obliger assez de travailleurs à se présenter. La grande colonisation aurait souhaité bénéficier de mêmes corvées — « rachetant » celles dues à l'État. Galliéni s'y résigna par endroits, puis s'y refusa. Il n'entendait pas confondre services public et privé. Il n'avait d'ailleurs pas assez de soldats pour faire face.

Dès 1903, au nord-ouest, le chef de circonscription note, désabusé, que « l'idée est complètement abandonnée de poursuivre avec des frais généraux importants une grande entreprise de colonisation ; il n'y a plus maintenant l'apparence de grosses entreprises... Chaque société renonce à tous projets d'exploitation par elle-même des concessions de terrain »¹. Nombre de ces concessions sont donc annulées, ou considérablement amputées, au constat de leur non mise en valeur. « La Compagnie Delhorbe, et la Société française d'études et d'entreprises, après avoir fait des dépenses assez importantes, d'une manière peut-être peu judicieuse », seules ou à peu près rescapées des premières firmes aventureuses finissent vers 1905, faute d'ouvriers, par lotir et revendre les terrains qui leur restent « à des Boers importés et à des compatriotes appartenant à la classe pauvre, attirés à l'aide de promesses fallacieuses ».

Les premières années coloniales nous ramènent bien à cette leçon : le sort de la colonisation dépend de sa relation avec les sociétés locales ; d'une dialectique liant leurs dispositifs politico-économiques. Le cas du Nord-ouest Malgache en permet la démonstration, comme un cas d'école. C'est vers la société sakalava environnante, vers son organisation, qu'il faut rapidement nous tourner pour comprendre les obstacles à la prospérité capitaliste.

*Avant 1914, en pays sakalava :
une chefferie historiquement menacée.*

Lorsqu'intervient la colonisation, le nord-ouest malgache est partagé entre plusieurs chefferies, sous la direction de branches cousines descendant des rois Maroserana. Ceux-ci, au 18^e siècle, promoteurs d'une idéologie royale qu'ont probablement conçue leurs conseillers arabes, avaient ordonné et surmonté l'anarchie lignagère régnant sur la côte ouest du pays. Par conquêtes successives, absorbant les vaincus et les fondant en un peuple, ils ont étendu leur régime à tout ce rivage. Sous leur égide, les « Sakalava » se sont fait connaître au 19^e siècle comme de redoutables auteurs de raids : enlevant les troupes de leurs voisins,

¹ ANM, Compagnies et sociétés, Dossier 3/4.

faisant des captifs et percevant tribut. Leur hégémonie a été près de s'étendre à tout le pays, avec les attaques (finalement repoussées) contre le tout jeune royaume d'Imerina établi sur les plateaux centraux, qui — reposant sur une sorte de mode asiatique de production — devait se révéler plus obstiné et solide. L'histoire de Madagascar est dès lors marquée par la compétition de ces deux puissances, armes à la main. Les Merina, qui ont noué relation avec des éducateurs européens (missionnaires, ingénieurs artisans...), modernisé leur armée, leurs techniques et leurs mœurs, ont peu à peu établi leur autorité sur une grande part de l'île. Ils seront les plus déterminés adversaires de l'invasion coloniale. Les Sakalava ont été cantonnés dans la région de l'ouest, aux rives du canal de Mozambique : zone de traite arabe intense, d'Afrique en Asie par l'Océan indien. Des querelles dynastiques survenant, la royauté a éclaté en chefferies : chacune se lie à des négociants arabes, partenaires historiques¹. Les princes tirent maintenant le principal de leurs revenus de prélèvements qu'ils opèrent sur la traite d'armes et d'esclaves vers l'intérieur du pays ; des douanes qu'ils imposent au commerce côtier, et des biens qu'ils taxent ou dont ils se réservent la fourniture aux traitants : bois, bœufs, vivres produits par leurs esclaves ; sans préjuger des bénéfiques de raids, parfois encore organisés à l'encontre de leurs voisins. Mais la menace est plutôt inversée : c'est celle d'une conquête de leur territoire par les Merina, plusieurs fois tentée, en maints lieux réussie. Les Sakalava du Nord, qui y ont provisoirement échappé, cherchent des alliés². Leurs rois viennent donc, au nord-ouest, peu avant l'expédition coloniale, de passer traité avec la France : ils reconnaissent sa suzeraineté en échange de sa protection. Ils passent donc pour des alliés aux yeux des nouveaux conquérants. C'est d'eux qu'il s'agit ici désormais.

Dans l'ordre social, la population se répartit en trois « états » : nobles (chefs de guerre), roturiers (éleveurs itinérants et agriculteurs sur brûlis), esclaves (ou *Makoa* : captifs de guerre ou de traite). La société est fortement charpentée autour de la personne sacrée du roi. Une cosmogonie fait correspondre les ordres naturel et social (Lombard, 1988). Les ancêtres royaux sont les plus hautes forces bénéfiques du cosmos accessibles. Le roi est leur médiateur. C'est autour des cérémonies périodiques de reconstruction de son identité que la prospérité de la nation se consolide ; et c'est par de telles cérémonies que les catastrophes naturelles, les désordres

¹ Certains ont ici d'anciens comptoirs — comme à Nosy Be, face à Zanzibar. Leur traite porte sur des esclaves : les « Makoa », enlevés au Mozambique ; sur des armes et sur des produits : anacarde, plantes à parfum, cultivées parfois sur les îles voisines de Madagascar. Leurs bateaux s'approvisionnent dans ces îles, en bois et en vivres. Cf. Waast, 1980.

² Leurs cousins Antankarana du nord de l'île aussi. Les premières démarches des uns et des autres se sont tournées vers le Sultan de Zanzibar : trop faible, ou prudent, celui-ci les a déçus. Aussi se sont-ils retournés vers des européens : les français plutôt que les anglais, avec lesquels les Merina sont plus liés. Cf. *Cahiers Malgaches*, 1941.

sociaux graves ou les défaites guerrières peuvent être surmontés. A ce titre, le Prince est possesseur de l'ensemble du territoire (où il lève un impôt symbolique), et des gens qui l'occupent (qui lui doivent allégeance, participation aux cérémonies dynastiques, et aux expéditions guerrières qu'il engage). Ce statut exceptionnel rejaillit sur la famille royale (au sens large : la noblesse). Ses membres appellent le plus profond respect, et sont intitulés à diriger les actions de force. Certains sont désignés pour représenter la personne du Prince dans les parties éloignées de la chefferie : ils y rendent la justice, et tiennent des cérémonies propitiatoires de premier recours.

Les roturiers, organisés en lignages, sont associés au pouvoir. Les détenteurs des charges gouvernementales essentielles (Waaast, 1972) sont issus de leurs rangs : puisés dans des lignages particuliers (dits « véritablement sakalava »), ils sont élus par l'assemblée des « aînés » (*tale*). Ce sont eux qui choisissent le roi parmi les prétendants légitimes : la règle de succession à la chefferie, qui ne disqualifie aucune lignée même féminine, oblige à cette procédure. La vie des hommes du commun est — sauf expéditions guerrières décidées à l'occasion — celle d'essarteurs et d'éleveurs itinérants, organisés en société lignagère relativement autonome : pas de tribut, pas de droits dus, sinon la participation aux cérémonies « nationales », et le devoir militaire. L'aîné de lignage, gérant le troupeau de son groupe (non pas ressource alimentaire : mais trésor indispensable aux rites et à l'obtention d'épouses) a l'autorité sur ses « cadets » et sur leur famille, dont les membres doivent prestation de leur surplus à convertir en bœufs par ses soins.

Les esclaves sont principalement attachés aux familles nobles ; ils sont surtout chargés de tâches productives : garde des troupeaux nobles, culture vivrière ; parfois de tâches domestiques et rituelles (entretien du culte des reliques royales). Ils ne forment pas lignages, ne possèdent pas de bœufs : c'est leur maître qui leur prête son identité.

Quelles sont les maximes de vie, dans la société que nous venons ainsi de rapidement esquisser ? En simplifiant et dégagant par excès quelques « types », nous comprendrons mieux les réactions sakalava à la première colonisation. Il faut ici distinguer par « états ». Pour les nobles, l'ambition est politique. Il s'agit au mieux de succéder au roi régnant — fût ce par ruse ou violence : ce n'est pas sans exemples. Plus couramment, il s'agit de tenir son rang : de s'assurer une réputation, de montrer ses qualités guerrières ; de rendre son voisinage prospère (souvent en l'entraînant dans des raids réussis), et de maintenir l'ordre sacré — naturel et social. En tout, il faut faire preuve de munificence : inviter à de fastueuses cérémonies, entretenir des troupeaux considérables, susceptibles au besoin de servir de réserve à ceux des roturiers.

Pour les cadets roturiers, l'espoir est de s'autonomiser au sein du lignage : d'accéder au statut de chef de segment, voire de chef de lignage indépendant. La condition est d'acquérir en propre un troupeau, suffisant à rentrer dans le système d'échanges cérémoniels entre lignages.

Pour les esclaves, le souci est d'accéder au statut « libre », c'est-à-dire à la construction en groupes lignagers. Ceci suppose aussi de disposer, non tant de terres, qui sont en abondance, que de troupeaux, permettant de répondre aux obligations cérémonielles qui font la personne : le problème est toujours de pouvoir prendre place dans le cycle des cérémonies lignagers.

L'instauration du régime colonial perturbe la reproduction de cet ordre. L'esclavage est aboli ; la traite des armes interdite ; les raids et vols de bœufs sont réprimés ; les impôts, taxes et douanes sont confisqués par le nouveau pouvoir. C'est menace de ruine pour les nobles, empêchés de soutenir leur statut. En outre, un tiers du territoire utile, dans ce riche nord malgache, est concédé à des colons ou à des « Compagnies » européennes, qui entendent l'interdire au « vagabondage » des bœufs et à l'essartage. C'est menace de ruine pour le mode de vie lignager, dans les deltas et vallées fertiles de la Mahavavy, du Sambirano, ou d'Analalava, à proximité des tombeaux royaux qui sont lieux de culte et de fixation. Enfin, après avoir vainement réclamé l'intervention de la force publique pour chasser les autochtones de leurs concessions, les grands colons obtiennent temporairement de l'administration que leur soit concédée la disposition des prestations dues à l'administration. Ils laissent alors « la vie traditionnelle aller son cours » sur leurs vastes concessions, à condition que les résidents, comptés comme employés, leur cèdent régulièrement des journées de travail : à défaut, des bœufs sont saisis. C'est la preuve de la confiscation aux nobles de leur domaine ; aux chefs de lignage de leur territoire ; et c'est la fin de l'extorsion exclusive de surtravail, que les premiers font peser sur leurs esclaves, les seconds sur leurs parents. Les dispositifs de reproduction de la société sakalava sont ainsi brutalement visés. La réaction sera vive, en deux temps. D'abord, nombre d'hommes libres, et des lignages entiers, déplacent leurs bœufs et leur résidence. Ils refusent les prestations ; ils vont s'établir en des territoires difficiles d'accès (hauts de Mahavavy, de Ramena, du Sambirano). Les nobles, les esclaves, les hauts lignages roturiers sont moins mobiles : ils ne peuvent trop s'éloigner des lieux royaux de culte. Mais ils fomentent une révolte. Celle-ci éclate dès 1898. Il faudra plus d'un an à l'armée, venue de Tananarive, pour mettre un terme à la guérilla sanglante, qui s'est déplacée dans les montagnes environnantes. Encore la région passe-t-elle pour être peu sûre. L'habitat s'est dispersé. Nombre de lignages restent installés dans les hautes vallées. La

tolérance consentie aux colons de percevoir les prestations à la place de l'administration est abolie. Ces prestations sont nettement réduites (15 jours par an au lieu de 30) ; puis supprimées, sans avoir fait l'objet d'exigences excessives de la part des administrateurs. Pour apaiser définitivement l'instabilité, en 1905, la région se voit finalement concéder un statut particulier : celui, rare en colonies françaises, d'un « protectorat intérieur ». Il s'agit d'une sorte d'administration indirecte, reconnaissant au roi et à ses délégués tous pouvoirs coutumiers. Ce régime ne cessera qu'en 1924 : mais les nobles continueront de servir de relais de la colonisation, comme collecteurs d'impôts et chefs de canton : fonctions auxquelles ils ont été seuls formés, et qui leur sera réservée.

Une articulation trouvée par de petits colons : le salaire doit inclure une rente, versée aux autorités traditionnelles qui « patronnent » les bras qu'elles consentent à céder.

Dans ces nouvelles conditions, quelle pouvait être la cession de bras consentie au colonat européen par la société autochtone ? Il faut ici revenir aux maximes d'action de ses diverses composantes. Les *hommes libres* mènent leur vie lignagère dans les territoires souvent reculés des hautes vallées (propres aux pâtures). Cette vie est d'autant moins perturbée que la circulation des biens matrimoniaux ou cérémoniels (les bœufs) reste contrôlée, étanche à l'argent : aussi la vente de travail ou de produits apparaît-elle indigne, proscrite. Les *esclaves* se trouvaient dans une autre situation. Ils venaient d'être officiellement émancipés. Certains n'envisageaient pas de cesser le service des princes et du roi¹. D'autres, plus nombreux, jusqu'alors employés à la production, songèrent à se transformer en hommes réellement « libres » : c'est-à-dire à se former en lignages, prenant leur place dans la société roturière. Il leur manquait la profondeur généalogique, mais surtout le troupeau, nécessaire à l'insertion dans les cycles d'échanges matrimoniaux et cérémoniels entre familles. Ce sont eux qui prennent le plus d'intérêt à gagner de l'argent : sur des marchés périphériques (à la capitale régionale de Diego), ils peuvent convertir leurs gains en bœufs, gardés en pays Tsimihety, sur l'autre flanc de la montagne². Mais ces Makoà désireux de s'émanciper ne peuvent se couper de la société où ils veulent s'insérer : il leur y faut un statut de transition. Aussi demeurent-ils sur le domaine de leurs anciens

¹ Ceux chargés de fonctions, au palais ou dans les cérémonies dynastiques ; leur statut tenait dans la poursuite de ces soins.

² Les administrateurs vont donc pouvoir se féliciter, dans leurs monographies de toute la côte ouest, à défaut d'emprise sur les Sakalava « décidément paresseux », de l'ardeur manifestée par les Makoà au travail salarié et aux cultures marchandes. Leurs successeurs constateront, vingt ans plus tard, que l'ardeur n'était qu'une flambée, liée à la nécessité pour ces esclaves de se constituer un trésor lignager.

maîtres et ne s'engagent-ils chez les colons que s'ils y sont autorisés : à petite dose. Justement, les nobles et le roi lui-même trouvent un double intérêt à *patronner* leur activité. D'une part, leur capacité à redistribuer suppose la disposition d'un surplus, auquel faire participer les hommes libres (bœufs prêtés, fêtes offertes) ; mais leurs sources traditionnelles de revenus sont taries (raids, tribut sur la traite). Aussi tirent-ils avantage de la possibilité où ils sont, et eux seuls, de céder aux colons des « bras » : non les leurs propres, mais ceux des Makoa de leurs domaines, auxquels ils prêtent identité. Encore faut-il qu'ils y aient intérêt, plutôt qu'à les garder : non seulement en termes d'argent, mais de capacité à reproduire une domination sur toute la société sakalava. C'est le second versant de la question : en se rendant indispensables aux planteurs européens, les rois et nobles s'assurent une double position de force : dans le jeu d'intérêts différents et de pouvoirs distincts du colonat et de l'administration, ils sont devenus nécessaires aux uns comme aux autres ; ainsi peuvent-ils limiter leurs exigences, celles de trop de bras à céder, ou celles d'un trop étroit contrôle de leur gouvernement dans le cadre du « protectorat ».

Ce que (p. 76) traduit à partir de 1905 le niveau des salaires (ou la courbe du pouvoir d'achat), c'est l'articulation qui se trouve alors à tâtons entre de petits colons et la société sakalava. « Toute idée de grande colonisation est maintenant abandonnée. » Les plus grandes concessions ont été annulées. Le Gouvernement ne concède plus de terres qu'à des agriculteurs éprouvés, qui se livreront à des cultures à la réussite avérée¹, par surfaces bien plus restreintes (50 à 500 hectares) en terrains fertiles mais dispersés. C'est donc un colonat petit ou moyen qui se retrouve en scène. Chaque colon noue des relations avec le noble dont le propre fief — de taille souvent comparable — est le plus voisin de sa terre. Il obtient de lui la « location » de certains de ses dépendants. Outre quelques ouvriers permanents, il s'assure ainsi l'appoint de bras indispensable aux périodes de grands travaux (fécondation de la vanille, récolte du café... qui exigent un fort coup de main dans une période restreinte). Les salaires versés sont élevés. C'est ce qu'enregistre notre courbe. Mais ils ne reviennent pas aux seuls travailleurs. Ils sont au contraire remis au noble qui les a « recrutés » et prélève sa part ; à moins que l'ouvrier qui les perçoit ne se charge lui-même de ristourner son dû au patron, ou qu'il ne soit tenu de cotiser largement aux cérémonies que celui-ci organise. Les relations qui se nouent de la sorte, entre « chefs traditionnels » et colons d'un même voisinage, n'interviennent d'ailleurs très souvent qu'après la constitution entre eux de liens personnels : *fatidra* (fraternité de sang, nouée grâce à une

¹ Riz, manioc, vanille, ylang, café, caoutchouc, cacao, déjà expérimentés sur petits lots par des Réunionnais, chassés par les crises économiques et venus sur l'île voisine de Nosy Be dès 1850. Cf. Decary, 1960.

cérémonie déjà recherchée des traitants) ; et surtout *mariage* : celui-ci suscite les rapports les plus durables. Devenu gendre, le colon pouvait à la fois compter sur l'obligeance moins précaire de son beau-père, et participer de son autorité sur les hommes environnants ; il se gardait ainsi des vols, s'assurait une clientèle — y compris commerciale s'il ouvrait une petite boutique : il se trouvait l'allié politique du noble — associé à ses obligations cérémonielles, et défenseur de son « peuple » devant l'administrateur.

Nombre de petites entreprises recoururent à ce procédé, et certaines prospérèrent. C'est de ces fermes personnelles, employant une main d'œuvre familiale et soutenues par l'appoint de bras cédés par les nobles voisins, que sortit entre deux guerres une « moyenne colonisation ». Celle-ci repose sur un véritable salariat. Mais sa condition de possibilité initiale consiste dans la rente que ses promoteurs ont d'abord accepté de servir aux autorités de la société locale. La masse de la « rente » ainsi versée semble à peu près égale à celle des rémunérations revenant aux travailleurs eux-mêmes, si l'on en juge par l'enquête directe aujourd'hui (sujette à caution), et par quelques souvenirs consignés par de premiers colons¹. L'articulation ainsi établie, entre colonisation et société sakalava, comportait toutefois contradictions et limites. D'une part, les Makoa, dans la mesure où réussissait l'accumulation de bœufs nécessaire à leur vraie libération, ne pouvaient qu'ensuite se retirer des activités mercantiles. D'autre part, à trop collaborer avec la colonisation, les nobles ne pouvaient que ternir l'image même de la royauté, aux yeux d'un peuple indépendant : des querelles dynastiques suivront, entre branches porte-drapeau de l'anticolonialisme, et branches qui se feront les auxiliaires du pouvoir administratif. En une génération, l'articulation trouvée par la petite colonisation avec la société sakalava s'épuisait. De même qu'on ne voyait guère comment l'entreprise coloniale pouvait se poursuivre après 1900 — la révolte du Sambirano et l'échec des grandes concessions — de même faudra-t-il, vingt ans plus tard, des éléments inédits pour que l'histoire de la mise en valeur ait une suite. Une ère nouvelle — que la brusque rupture dans nos courbes traduit vers 1920 — ne peut plus tirer sa raison des affaires intérieures à la région, mais de ce qu'y produisent les affaires extérieures. C'est ce que nous analyserons maintenant.

1915-1945 : les migrations intérieures à Madagascar, et la mise en place d'un marché colonial du travail à l'échelle de l'île.

La première guerre mondiale fut extraordinairement propice aux colons du nord-ouest. Certains surent développer des productions, bientôt industrialisées, qui trouvèrent d'inespérés débouchés

¹ CN. Mémoires de J. de Coudenhove

sur un marché intérieur isolé (sucre, café, manioc) ; ou qui approvisionnèrent la métropole, dans des conditions que la concurrence internationale en temps de paix n'aurait pas permises (fécule, tapioca). Les bénéfiques tirés de cette grande prospérité, ajoutés à ceux de quelques bonnes années précédentes, furent réinvestis et permirent la création de premiers ateliers, multipliés après guerre¹. Telle est l'amorce d'une industrialisation agro-alimentaire à Madagascar : car il ne faut pas compter sur des investissements métropolitains pour initier le développement économique². Mais si l'on saisit l'origine des capitaux, on se demande sur quel afflux de main d'œuvre pouvait bien s'appuyer un si soudain essor. D'autant que notre courbe montre la déflation dramatique des salaires : comme si, maintenant, une armée de réserve était aux portes des entrepreneurs.

Or, dans la région, les autochtones ne se louent pas plus qu'avant guerre. Au contraire, les descendants d'esclaves, à mesure qu'ils ont accumulé suffisamment de richesses pour constituer des troupeaux et s'ériger en lignages, disparaissent du « marché » : celui du travail comme celui des cultures marchandes. Le bouleversement qui intervient, la transition qui y a conduit, ne peuvent prendre leur origine qu'ailleurs dans le pays.

C'est le cas. Des faits décisifs sont intervenus *au centre et à l'est du pays*. En premier lieu, l'administration coloniale de la première heure n'a pas hésité à y requérir vivement les « prestations » dont elle a besoin pour ses grands chantiers de travaux publics : ouverture des routes reliant la capitale (Tananarive) aux chefs-lieux de région : Tamatave à l'est, Miarinarivo à l'ouest, Antsirabe au sud, Majunga au nord-ouest ; et surtout, construction du chemin de fer qui relie la côte (est) à la capitale établie sur les plateaux centraux. Ce chemin de fer, long de 500 kilomètres en terrain difficile, nécessita près de 15 ans d'efforts (1899-1913). Il occupa jusqu'à 10 000 hommes par mois. Les assujettis aux prestations furent déplacés de toute la côte est, et des plateaux centraux pour y participer. Les autres ouvrages, entrepris simultanément, n'étaient guère moins colossaux. C'est sur la côte est — spécialisée dans la fourniture de main d'œuvre, à défaut de se prêter aux grandes concessions — qu'on requit la plupart des

¹ La première installation de production de sucre est celle de Melville : elle date de 1919 ; celle du Riamla, dite « La Bourdonnais », suit de près. Des « usines à manioc » (en fait de gros ateliers de séchage, puis de production de fécule) se créent dans le Sambirano à partir de 1909 (Millot, CNIA) et jusqu'en 1920. Il faut aussi mentionner les distilleries de rhum et de plantes à parfum dans toute la région ; et les conserveries — notamment de bœuf en boîte à Diego-Suarez.

² C'est dix ans plus tard, une fois la rentabilité confirmée, que des capitaux français assez puissants se laisseront convaincre de s'investir dans la colonie. Ils donnent une autre ampleur à l'entreprise de départ : en particulier se créent plusieurs entreprises sucrières — usine et plantations — financées par la CEGEPAR, en 1925, à Nosy-Be (nord-ouest), et par la Compagnie des sucres Saint-Louis, à Namakia (ouest), en 1929, tandis que celle de Brickaville (côte est) était financée dès 1923 par un colon local, sur ses fonds personnels.

travailleurs. Et c'est le sud-est qui supporta le plus continûment la charge des travaux entrepris¹ : au point que la production vivrière y fut désorganisée, que des famines menaçèrent, et que les administrateurs furent partagés sur la nécessité de maintenir pareille pression pour lever la corvée. Dès 1901, la durée des « prestations » fut ramenée à 15 jours annuels. La possibilité de déporter les prestataires disparut. Le recrutement forcé cessait et les chantiers durent payer leurs travailleurs². On pourrait penser que les ouvriers manquèrent instantanément. Il n'en fut rien. On avait déjà pu observer, les années précédentes, que des assujettis originaires du sud et du sud-est se réengageaient au delà du temps obligatoirement passé sur le chantier. C'était aussi le cas d'esclaves des plateaux, qui s'étaient faits porteurs sur les chantiers pour vivre, une fois leur libération proclamée. Le mouvement se confirma, le chemin de fer ne manqua jamais de bras.

Il s'était passé ceci : d'abord enlevés de force à leur société d'origine, les prestataires du sud-est, hommes jeunes, avaient trouvé dans un salariat temporaire le moyen d'acquérir les biens cérémoniels et dotaux qui leur étaient inaccessibles chez eux. Ainsi pourvus, ils pouvaient en quelques années revenir au pays, et se faire reconnaître chefs de lignage ou de segment lignager, susceptibles de parer aux besoins festifs de leur entourage, comme de répondre aux sollicitations cérémonielles de leurs pairs. Cette dynamique est potentielle en tout système lignager : comme l'a montré Claude Meillassoux, les « cadets » y sont tenus de céder leur surtravail à des « aînés », qui sont seuls habilités à le convertir en un trésor de biens spéciaux, circulant entre chefs de lignage, et permettant en retour notamment la cession des épouses nécessaires à la perpétuation du groupe (Meillassoux, 1960: 38-67). Ce dispositif admet des variantes. A Madagascar, sur les côtes en particulier, la sphère des biens spéciaux inclut essentiellement des bœufs. Ceux-ci ne sont pas seulement requis pour régler les dots ; ils sont aussi nécessaires pour confirmer, en de multiples occasions, la qualité de personne, de citoyen, le statut de chacun dans sa société ; et pour restaurer au besoin sa santé menacée, son innocence soupçonnée. D'autres cérémonies, où paraissent aussi les troupeaux et où des bœufs sont sacrifiés, restaurent l'intégrité menacée du lignage (à la mort d'un des siens par exemple : l'enterrement étant l'une des cérémonies les plus périlleuses et spectaculaires, qui doit rejouer l'histoire du monde depuis le chaos pour retrouver l'ordre des choses, et remettre en place chaque partie de la société ; cf. Althabe, 1973). En tous les cas, l'ensemble des lignages alentour

¹ Devant leur considérable mortalité, il avait fallu retirer bientôt des chantiers les originaires des hautes terres, d'Imerina en particulier. Les originaires du nord-est se soustrayaient pour leur part à leurs obligations, en migrant vers les régions mal contrôlées de la province de Maroantsetra, au nord.

² Fort bien d'ailleurs : 0, 8 F par jour et 1F s'il s'agissait d'Antesaka recrutés dans leur région.

est pris à témoin : car c'est l'honneur et le rang du lignage qui sont en jeu, mais aussi l'ordre lignager qu'il s'agit de constamment restaurer. Les invitations aux cérémonies festives sont donc larges, coûteuses, indispensables : elles nécessitent le recours à une richesse de groupe, et pas seulement personnelle, dont l'aîné est gestionnaire et trésorier. Ces dispositifs sont asymétriques. On comprend que des branches cadettes aient le souci de s'ériger en groupes indépendants ; ou que des puînés souhaitent accéder à « l'aïnesse », qui leur est en principe fermée : si la manœuvre réussit, le système lignager n'en est d'ailleurs pas menacé, mais élargi, incluant plus de groupes — ou d'autres. Aussi les manipulations généalogiques ne manquent-elles pas.

Aux débuts de la colonisation de Madagascar, cette contradiction potentielle se redouble d'une autre, dans certaines sociétés du sud-est du pays. Précédemment régies par des chefferies, au sein desquelles existait une sévère hiérarchie de statuts et de rangs, elles viennent entre 1880 et 1896 d'accomplir une révolution sociale, abolissant royauté et noblesse. L'obsession de « démocratie », et l'effort pour redéfinir une structuration de la société conduiront à l'instauration d'un système étonnant, dont nous devons la révélation à G. Althabe. Sous les apparences d'une chefferie maintenue dans ses pompes, ce sont à tour de rôle des groupements régionaux de lignages roturiers qui se succèdent périodiquement dans les fonctions et les honneurs attachés à la royauté. Ils doivent supporter les charges cérémonielles afférentes à leur intronisation, puis à l'exercice de leur dignité. Des sous-groupes lignagers de plus en plus fins vont peu à peu chercher à faire reconnaître leur autonomie, s'alliant en « grandes maisons » dans leur voisinage avec des homologues de toutes origines (y compris de descendance servile, après que la colonisation les eût proclamés libres) pour « prendre tour » dans l'ordre de succession aux charges les plus élevées. En manifestant leur prise de participation politique, ils signifiaient leur attachement à la société de leurs origines, mais aussi l'accès en son sein à une auto-détermination. Lentement ce système cérémoniel s'emballa, jusqu'au point constaté par G. Althabe vers 1970 : la succession à la chefferie et à ses fonctions associées, s'effectue chaque année, et tourne entre segments courts de lignage au sein de « maisons », qui sont de tout petits voisinages ; avec pour conséquence d'entraîner la ruine du nouveau roi et de sa parenté proche au jour même de l'intronisation. Ce dispositif n'est pas général dans le sud et le sud-est. Mais il montre que les sociétés traditionnelles ont plusieurs sortes de contradictions. Leur système est aussi résistant. Il offre aux « aînés » une parade, pour retarder ou contrôler tout changement : il leur suffit de laisser les dûs cérémoniels entrer en *inflation*. Eux-mêmes n'en sont pas excessivement gênés, dans la mesure où leur rôle est d'y faire cotiser leurs dépendants, et de faire circuler entre aînés les biens spéciaux (bœufs

cédés à titre de dots), ou de les détruire (bœufs sacrifiés aux cérémonies lignagères). Si la capacité contributive des dépendants s'accroît dans une région, le niveau d'exigences entre aînés peut aussi s'élever, et les individus restent dans la difficulté pour accumuler à leur propre compte une quantité et une variété de biens suffisant à faire d'eux de nouveaux chefs de lignage, des chefs de famille ou des responsables politiques largement autonomes. Cette dynamique peut se déclencher, que la société soit secouée par la révolution sociale ou par les violentes réquisitions d'hommes.

De telles réquisitions ont précisément pesé sur les jeunes hommes du sud-est du pays. Forcés de quitter leur région, ils ont découvert les chantiers, et la possibilité — en s'y engageant au delà de leur temps de service — de gagner de quoi se procurer rapidement les biens spéciaux qui, ramenés chez eux, leur vaudraient une ascension sociale inédite. Mais cette ascension sera bientôt retardée (sinon tout à fait contrôlée) du fait de l'inflation progressive des dûs cérémoniels : les candidats à l'émancipation sont ainsi régulièrement renvoyés vers le marché du travail, pour parvenir à leurs fins.

Aussi dès 1910, les grands chantiers publics achevés, les originaires du sud-est recherchèrent-ils de nouveaux lieux de travail. Ils se portèrent tout au long de la côte est jusqu'à l'extrême nord, d'où ils redescendirent en direction de l'ouest. Les concessions de la petite colonisation, seules à subsister, n'avaient que peu d'emplois à leur proposer. Ce sont des exploitations minières démarrant à ce moment qui sur la plus vaste échelle vont recueillir cette manne de main d'œuvre. Ainsi devinrent possibles les grands chantiers d'orpaillage et d'exploitation de graphite, comme les mines d'Andavakoera, au sud-ouest de Diego-Suarez, découvertes en 1907 et qui employèrent aussitôt plusieurs milliers d'ouvriers venus du sud-est du pays. Tandis qu'en 1902 les salariés étaient rares, en 1913 la province de Diego en comptait de 7 à 8 000, dont plus de 2 000 occupés sur les exploitations d'or du district autonome d'Ambilobe. Le mouvement ne fit que se confirmer les années suivantes ; et les fermes européennes installées non loin détournèrent — fût-ce pour les quelques mois de pointe des travaux de récolte — partie du courant migratoire qui convergeait régulièrement vers les chantiers septentrionaux.

Sans doute n'est ce pas sans difficultés que les domaines du nord-ouest, en foudroyante expansion grâce à la première guerre mondiale, trouvèrent la main d'œuvre nécessaire à leur crise de croissance. Mais ils savaient désormais à quel réservoir puiser. La faillite bientôt des mines d'or, le déclin du graphite dans les années 1920, allaient d'ailleurs un peu plus retourner vers eux les courants migratoires déjà établis. Au besoin, le colonat organisera un recrutement direct dans les zones de l'île devenues pourvoyeuses de main d'œuvre. Les archives éclairent ces étapes.

Dans un rapport rétrospectif concernant la main d'œuvre, adressé à la « Compagnie Sucrière de Nosy Be » qu'il cherche alors à constituer avec des capitaux métropolitains, l'un des colons entreprenants de la première heure, G. de la Motte Saint Pierre, note en 1924 « une grande difficulté de tous temps à recruter des originaires de la région pour les exploitations européennes ». Mais, ajoute-t-il, depuis sa propre installation sur place en 1903, « tout le monde s'est toujours plaint du manque de main d'œuvre, et on est toujours arrivé tant bien que mal au bout de ce que l'on voulait... (Cé fut) à véritablement très bon marché en argent... dès qu'apparaissent la main d'œuvre Antaimoro d'abord, et Betsileo ensuite, empressées à la recherche d'un travail rémunéré sur les chantiers aurifères et les exploitations agricoles du Nord ». L'administrateur Noulens, dans sa monographie de la province de Nosy Be (1920), confirme ces appréciations. Il apporte des précisions. Après que se soit « établi un va-et-vient de travailleurs entre Nosy Be et leur pays d'origine (sud-est de l'Ile), sans grandes variations à un niveau restreint qui toutefois suffisait amplement aux demandes encore peu nombreuses », la première guerre mondiale détermina une tension sur le marché du travail. Le nombre des engagés diminua, « tandis que les besoins augmentaient dans des proportions inquiétantes ». Il faut l'attribuer aux « vides causés par la mobilisation », aux ravages d'une grippe pernicieuse, et surtout « au manque de monnaie métallique (celle qu'exigeaient en paiement les employés temporaires), alors qu'enchérisaient tous les produits, y compris de culture indigène »¹. En 1919, estime Noulens, « 2 000 travailleurs au minimum faisaient défaut sur les exploitations de la province ». La province ne dispose encore que de mille ouvriers permanents (dont un tiers autochtones : bon nombre étant des Makoa, en passe de se retirer du marché du travail) ; et le double environ de temporaires. Or, c'est le moment d'un changement d'échelle des entreprises : celui où des « sociétés » et des « compagnies » créent une industrie agricole, se substituant à ce qui n'était encore que domaines familiaux et artisanaux². La situation fut débloquée par un « recrutement direct », autorisé par l'administration, mais organisé aux frais et aux soins du « syndicat agricole des îles de Nosy Be et du Sambirano ». Dès 1920, 1 200 contrats d'engagement furent signés « dans les provinces qui fournissaient déjà le plus grand nombre de travailleurs : Farafangana et Betsileo ». Peu après, 2 000 autres allaient être ainsi trouvés, pour satisfaire aux besoins de la Sucrière de Nosy Be et des entreprises environnantes chargées de l'approvisionner en cannes. L'opération « libérait les colons de toute crainte immédiate ». Ce soulagement ne va pas sans

¹ Les bœufs en particulier.

² Le boom créant des exploitations coloniales d'envergure se produit de 1920 à 1925. Le potentiel productif du colonat plafonne ensuite, jusqu'à sa brève relance, en 1950 (création la plus notable : la Société des sucres de la Mahavavy, dans le nord, par les Sucres Saint-Louis). Cf. Koerner, 1969 : 165-93.

incertitude. On craint encore (Noulens) « l'exode général d'une population flottante à l'humeur vagabonde » (souvenir de la vague migratoire d'avant-guerre). Il est donc recommandé aux colons, « pour ne pas enrayer et détruire le mouvement d'immigration qui vient d'être amorcé, d'éviter tout froissement et toute désillusion à leurs nouveaux travailleurs ». C'est aussi l'impression de G. de la Motte qui, s'adressant à la direction de *la Sucrière*, avertit que « le nec plus ultra serait de nous faire auprès de ces immigrants une si bonne réputation qu'ils renouvellent sur place leur contrat pour une période égale (2 ans), et que le reste se fasse remplacer automatiquement par parents et amis de leur pays, sans être obligés d'aller à nouveau les recruter nous-mêmes ».

En fait, une ère nouvelle vient de s'ouvrir. Non seulement la noria de travailleurs venant de l'est (puis du sud) vers les régions de colonisation ne s'interrompra plus ; mais bon nombre d'entre eux *s'installent* maintenant dans le nord, comme petits planteurs ou comme ouvriers permanents des exploitations européennes. Ils ne rentrent plus au pays qu'en visite, à intervalles de plus en plus éloignés. Certains se marieront dans la région, puis — étape décisive — s'y feront inhumer. De ce moment seulement (fin de la première guerre mondiale), on peut dire (mais les colons n'en sont pas sûrs encore) qu'un marché du travail « libre » est créé. Il est national, non pas local. Les effets en marquent profondément la courbe du pouvoir d'achat.

D'un côté, *les salaires ont été réduits au plus bas*. Les chantiers du chemin de fer réglaien au dernier des manœuvres 0,8 Franc quotidiennement (1 Franc s'il s'agissait d'Antesaka recrutés dans leur pays d'origine) ; les entreprises de la petite colonisation au nord payaient des journées de 1 Franc à 1,5 Franc, dès 1900 et jusqu'à la première guerre. Ce tarif journalier n'augmentera pas d'un centime jusqu'en 1939, alors que les prix des produits importés ou vivriers locaux ont doublé, voire triplé, au sortir de la guerre ; et que les produits coloniaux trouvent à se vendre cinq fois plus cher sur les marchés métropolitains. La stabilité nominale des salaires, combinée à pareille inflation, a permis l'abaissement vertigineux du pouvoir d'achat des travailleurs agricoles entre 1914 et 1920. On peut considérer qu'à cette date, le niveau plancher de pouvoir d'achat que leur concède « le Capital » (car il vient bien de s'en constituer un, avec un marché du travail devant lui) est atteint. Désormais, le pouvoir d'achat des manœuvres oscillera autour de ce niveau, selon les périodes de prospérité ou de crise du mode capitaliste de production, affranchi de toute dépendance à l'égard de la société sakalava locale. C'est le premier point, central, qu'il nous fallait ici souligner.

D'autre part, la *variation de ce pouvoir d'achat* est à l'inverse de ce que voudrait la loi de l'offre et de la demande sur un pur marché du travail. Pour comprendre ce paradoxe, il faut recher-

cher comment se forment ici prix et salaires. La période est caractérisée par une évolution synchrone de la production et des prix (fig. 1), selon le modèle courant dans la France de l'époque — industrielle et « concurrentielle ». La métropole, client et fournisseur majeur à l'import-export, règle de fait les pulsations d'une économie de plantations toute extravertie. Les crises vivrières sont elles-mêmes amorties par la possibilité, qui existe désormais, d'importer le riz manquant d'autres régions ou de l'extérieur¹. Par contre, *emploi, salaires et coût de la vie ne s'ajustent pas* comme en France, simultanément, sur des marchés de grande flexibilité. Les « syndicats » de planteurs qui se sont formés peuvent recruter directement, dans le vivier semble-t-il inépuisable des sociétés du sud-est. Face à eux, les travailleurs sont isolés : contrats d'engagement individuels, longs, avec salaire peu révisable ; pas de négociations collectives, pas d'indexation sur le coût de la vie, dont l'idée commence en France à se faire jour. En l'absence d'organisation des travailleurs, les salaires sont maintenus « au plus bas » : s'ils baissent, en période de crise, c'est moins profondément que la production, car on redoute des troubles politiques ; s'ils sont tirés vers le haut, c'est moins par la prospérité, que du fait d'une agitation politique en cours². Ces mécanismes régulateurs traduisent l'emprise du capitalisme *colonial* sur la société malgache (mais surtout sur les sociétés du sud de l'Ile) ; en même temps, ils révèlent l'imperfection de cette domination. Les salariés du sud continuent d'avoir une vie autonome, produisant partie de leur nécessaire, et visant moins l'amélioration de leur niveau de vie que la possibilité de procéder à des investissements sociaux significatifs dans leur région d'origine. Des sociétés locales entières se reproduisent indépendamment du marché : ainsi, au nord-ouest, en va-t-il de la société sakalava autochtone, encore largement inentamée dans ses « réserves indigènes ». C'est ce défaut d'articulation avec *chacune* des sociétés locales, et de prise de possession de « toute la vie » des salariés, que la période suivante corrige : après la deuxième guerre mondiale, un nouveau régime de salariat s'instaure. Mais cette innovation n'est possible que parce que l'articulation du capitalisme avec les sociétés malgaches repose sur des

¹ Des « périmètres » de riziculture commerciale commencent d'entrer en production, sur les Plateaux et à l'ouest (Alaotra, Marovoay...). C'est seulement pendant la 2e guerre mondiale que l'extrême enchérissement des vivres, dans une Ile isolée, suscitera (ou plutôt potentialisera) une crise d'un autre type : les prix montant vertigineusement, tandis que la production des plantations s'effondre, sans débouchés.

² La question ouvrière prend ici très vite le tour d'une question politique. La spectaculaire manifestation dirigée contre le gouvernement général de Tananarive, le 9 juin 1929, avait certes des mots d'ordre sociaux. Mais elle est surtout anticoloniale. Les deux thèmes principaux, sur lesquels est axé le mouvement qui la porte, né autour de Ralaimongô, sont : la question foncière et celle de l'accès à la citoyenneté. Ils témoignent qu'à l'époque, la question ouvrière se trouve noyée dans l'ensemble du contentieux colonial ; et que le milieu ouvrier ne saurait être ni le lieu de contestations spécifiques, ni celui de la formation aux luttes. Plutôt, les ouvriers, dès qu'ils le peuvent, songent à « s'enfuir » de leur entreprise, soit en en changeant, soit en se faisant petits planteurs.

dispositifs nouveaux. Ce sont ces transformations que nous étudions au chapitre suivant.

L'après seconde guerre mondiale (1945-72)

Il faut d'abord consentir un détour : examiner ce qui se passe dans la société sakalava qui résiste encore au nord-ouest à l'emprise du colonat. Entre deux guerres, d'importants changements l'ont pourtant travaillée. D'une part, la rente que ses « notables » (nobles et chefs de lignage) étaient en mesure (avant la première guerre) d'extorquer aux colons en « patronnant » les travailleurs locaux qui leur étaient nécessaires, s'est éteinte. L'afflux d'engagés venant du sud de l'île l'a rendue obsolète. Les notables (et d'abord le roi et ses proches) ont peu à peu réagi, en faisant « immatriculer » à leur propre nom des terres de la « réserve indigène » : domaines réputés royaux, il est vrai, mais qui se trouvent privatisés (ce qui en changera la nature, lorsqu'ils seront hérités). Sur ces terres, les notables mettent d'abord au travail — toujours à leur bénéfice privé — les Makoa attachés à leur famille ; mais ceux-ci sont bientôt largement émancipés ; ils se fondent dans la société lignagère sakalava ; et les notables les remplacent, après la première guerre mondiale, par des salariés du sud. C'est que les plantations auxquelles ils se livrent ne sont plus destinées à fournir le riz et les produits rituels, partagés par le peuple et dépensés lors des cérémonies dynastiques ; mais à leur assurer une sorte de liste civile, précédemment dérivée de tributs qu'il n'est plus possible de percevoir. Il s'agit donc de plantations commerciales, dont le produit est monétaire et privé. La possession des terres reconnue symboliquement au roi sur l'ensemble du territoire où son intercession près des ancêtres garantit le bon ordre de la nature devient subrepticement propriété (concernant au moins certains domaines, dont l'extension s'accroît ; cf. Waast 1980a) : ce glissement indispose certains Sakalava, et une première brèche se creuse entre eux et les notables. Elle se redouble du fait que, privés de leurs ressources tributaires, ces notables sont tentés maintenant de prendre avantage de leur deuxième source de puissance : leur qualité, officielle, d'administrateurs « indirects » dans le cadre du protectorat intérieur concédé aux Sakalava après leur révolte de 1898. Des abus de pouvoir suivront, des concussions, au détriment surtout des immigrants (ici soumis aux notables locaux), puis insensiblement de Sakalava eux-mêmes. Le régime en est déconsidéré, aux yeux de ceux dont il était la conquête : il apparaît vicié. L'administration coloniale en fait d'abord l'instrument de sa paix, puis de la transmission de ses consignes, et de leur mise en application : jusque dans leurs aspects les plus impopulaires — collecte de l'impôt, y compris sur les bœufs... Les notables se font fermiers généraux, prélèvent leur dîme, mettent les récalcitrants à l'amende ; ils finiront par dénoncer les « agitateurs », ralliés au mouvement de

Ralaimongo¹. Dès 1925, le protectorat intérieur paraît au gouvernement général plus générateur de troubles et d'injustices que désormais utile au contrôle de la région : il est supprimé. Mais ce sont des fils de nobles et de notables, qui ont seuls fréquenté, à niveau élémentaire, l'école jusqu'alors boycottée par les Sakalava, qui seront longtemps nommés dans les fonctions d'auxiliaires locaux de l'administration jusqu'au niveau des chefs de canton. Les tendances que nous venons sommairement d'indiquer font comprendre la dénaturation progressive de la chefferie sakalava ; et la désaffection à son égard qui gagne les roturiers entre deux guerres. Une faille s'est ainsi introduite dans la société locale qui conduit le gros de la société — c'est à dire la société lignagère — à vivre de plus en plus sa vie propre dans les hautes vallées. L'étape décisive de son articulation au capitalisme colonial ne peut être franchie que si ses mécanismes de reproduction viennent à dépendre des marchés. C'est ce qui est resté longtemps improbable (s'agissant d'une société pastorale, autosuffisante grâce à la pratique complémentaire de l'agriculture sur brûlis de montagne). C'est pourtant ce qui va lentement se réaliser, par un processus amorcé entre deux guerres et qui explose après 1950.

J'ai largement documenté, et par ailleurs analysé ce processus : il s'appuie de manière typique sur les contradictions propres à l'ordre lignager (Waast, 1980b). Je n'en décris ici que les traits essentiels. Le principal mécanisme de reproduction de la société lignagère consiste dans le contrôle de la circulation entre lignages des femmes à épouser : celles-ci sont obtenues en échange de biens matrimoniaux, qui ne peuvent circuler qu'entre aînés. Le propre du dispositif sakalava est que ces biens se composent de bœufs de qualité (la qualité tenant à la couleur de robe, et à la forme des cornes). En outre, ce sont encore des bœufs qu'il faut offrir en sacrifice, et partager en banquets populeux, à toute occasion où pour chaque personne est en jeu la construction de son identité ou l'intégrité de sa vie : première coupe des cheveux (qui sanctionne la sûre naissance), circoncision (pour les garçons), mariage et surtout enterrement (le moment, ici, le plus dramatique, et le plus menaçant pour l'identité du groupe). Il faut aussi tenir compte des multiples accidents, qui mettent la vie en péril : indispositions, maladies, comportements déviants ou proscrits — car il s'agit toujours de vie sociale en même temps que personnelle. Les bœufs, par leur nombre et leur qualité, ne servent donc pas seulement à régler les dots. Leur disposition est aussi nécessaire pour confirmer et restaurer, en de multiples occasions, la qualité de personne, de citoyen, le statut de chacun et celui de chaque groupe dans la société, suivant des principes analogues à ceux déjà mentionnés pour les sociétés du sud malgache. Un troupeau personnel n'y saurait suf-

¹ Et plus tard à la révolte anticoloniale de 1947 (Waast, 1980a).

fire : il ne peut inclure le nombre, ni surtout la *variété* des bêtes, susceptibles d'être désignées par le devin comme appropriées à la situation à traiter. Aussi le cheptel est-il bien collectif, dont les femmes bien sûr n'héritent pas. Il est agrégé à l'échelle d'un groupe lignager et géré par son aîné (*tale*). Il s'accroît des acquisitions faites, grâce au surplus dont ses membres (« cadets », par convention) font prestation au groupe ; il est dépensé au gré des besoins personnels, arbitrés par l'aîné qui ménage l'avenir de la collectivité. Si la position exceptionnelle de ce dernier peut paraître enviable (même s'il n'en tire pas avantage personnel), celle des femmes est à coup sûr mineure : leur lot est d'être mariées, pièces « rapportées » dans un lignage étranger, sans prise sur les affaires de leur communauté d'accueil, et sous protection affaiblie de leur lignage d'appartenance. Elles peuvent être couvertes de bijoux ; elles n'accéderont pas à la possession du bien d'excellence : un troupeau. C'est précisément sur cette contradiction que se jouera la subversion de la société sakalava lignagère, entre 1930 et 1950.

Les femmes sakalava sont réputées particulièrement belles, aventureuses et avisées. Dans leur région du nord-ouest, depuis 1930, nombre de salariés migrants, venus du sud de l'Ile, se sont installés en célibataires sur les plantations européennes qui les emploient. Un certain nombre d'entre elles viendront les rejoindre, et vivre avec eux en concubinage. Elles les aident aux cultures vivrières et aux travaux domestiques ; elles ont des enfants ; elles bénéficient de quelque part du salaire perçu par leur mari, qu'elles convertissent en bœufs confiés à la garde d'un frère dans la « Réserve indigène » : ils constituent leur investissement social. Un peu plus tard (à partir de 1930), des immigrants se préoccupent — sans regagner leur région d'origine — de retrouver sur place une activité supprimée par la crise ; puis (à compter de 1935) d'échapper aux exploitations coloniales qui les occupent, en se livrant à une activité de petite plantation marchande plus lucrative et plus indépendante. Encore leur faut-il être reçus pour cultiver en territoire sakalava, où les terres sont propices, mais le droit de vivre, coutumier. Sauf à risquer la ruine (le lâchage intempestif d'un troupeau ravage une plantation), mieux vaut exciper d'un lien de parenté (donc de protection) lignagère. Renouant avec le détour qui avait servi les premiers petits colons, les candidats planteurs chercheront à faire état de leur qualité de gendres. Certains le sont de fait ; mais de façon irrégulière. Tout le problème est celui de cette régularisation. Si les aînés n'y sont d'abord guère disposés, les « cadets », gardiens d'un troupeau acquis par leurs sœurs « dévoyées », y sont plus favorables. Capables, grâce à ce dépôt, de s'ériger en chefs de groupe lignager de manière anticipée, ils acceptent les premiers de sanctionner les épousailles de jeunes femmes sakalava avec des cultivateurs commerciaux immigrés, admis dans la « Réserve ». Cette reconnaissance reste précaire. Un

divorce peut la remettre en cause, et c'est pratique autorisée sur la côte ouest. Elle deviendra courante, puis de règle, à un rythme de plus en plus fréquent. Le dispositif s'installe en effet, de 1935 à 1945 ; puis il s'emballe, après la deuxième guerre. Pour les jeunes femmes sakalava, un parcours idéal est de se marier d'abord avec des immigrants planteurs — qui sont maintenant leurs concubins chez elles : et d'obtenir d'eux assez d'argent pour se constituer un troupeau (fût-il provisoirement confié à un frère, en mal d'émancipation). Par la suite, les parents ne manquent pas de faire pression pour que la jeune femme divorce et se remarie, générant de nouvelles dots. Mais à mesure que le système s'institutionnalise, elle-même est en position de négociier, chaque année, son divorce ou son non divorce avec parents et mari. Si elle reste fidèle au second, elle lui demande de lui offrir des cadeaux, ou mieux de lui établir des cultures pérennes (café, cacao...). Si elle cède au désir des parents, c'est en exigeant cession d'une part croissante des dots qui en résulteront. Riches en bœufs et en plantations, quelques femmes seront en mesure de se transformer elles-mêmes en *tale* (responsables d'un groupe de parenté reconnu). La plupart d'entre elles, après quelques années, échappent à la circulation matrimoniale : elles prennent sans dot un jeune concubin qui entretient leur plantation privée et marchande. Leur condition a fondamentalement changé. Symétriquement, les jeunes hommes sakalava se trouvent en compétition matrimoniale avec les immigrants. Ils sont moins bien placés pour régler des dots (tardivement concédées par leurs « aînés ») ; ils sont pourtant soumis à la même procédure du divorce fréquent. Ils se préoccupent à leur tour de passer à l'agriculture marchande, voire au salariat ; et de s'émanciper promptement. Les groupes lignagers, engagés dans les cycles cérémoniels et matrimoniaux, sont de profonde généalogique de plus en plus courte. Les dépenses correspondantes entrent en nette inflation. La société sakalava lignagère, par le biais de la *rente matrimoniale*, financée par l'agriculture commerciale et devenue part intégrante de sa reproduction, est à son tour articulée aux marchés.

Ces dispositifs ne portent effet que progressivement. Ils se cherchent dès l'entre deux guerres ; mais c'est seulement à partir de 1950 que l'inflation dotale (et la fréquence des divorces) témoignent de leur institutionnalisation. Par contre, appuyés sur une contradiction essentielle de la société lignagère, ils apparaissent irréversibles. En d'autres régions, d'autres processus ont produit de semblables effets¹. A partir des années 1950, la reproduction des sociétés locales n'est plus assurée que sous condition de leur cession, sur une base sans cesse élargie, de nouveaux bras aux entreprises ou de produits commerciaux aux marchés. En même

¹ Cf. sur ce point important Cabanes, 1982, Fauroux, 1975, Schlemmer, 1983 et Waast, 1967.

temps, l'élargissement de la consommation (rituelle ou de survie) est devenu structurel. Dans ces conditions, un nouveau capitalisme peut se développer : plus puissant et mieux équipé, lié aux marchés mondiaux, mais tirant aussi profit d'un marché intérieur.

C'est l'objectif du gouvernement français, entrevoyant les Indépendances, d'intéresser à Madagascar des firmes de ce type. La prospection ne produit pas tous ses effets. Bien des projets demeureront dans les tiroirs du Plan. Le pays restera modestement industrialisé — et quasi seulement dans le domaine agro-alimentaire. Pourtant, les entreprises qui s'installent (ou qui changent alors d'échelle) instituent bien un nouveau « régime capitaliste ». C'est ce que traduit la portion de notre courbe des salaires, au delà de 1950. Quelques-unes des nouvelles usines, parmi les plus notables, ont été attirées une fois encore par le nord-ouest. C'est le cas d'une sucrerie au potentiel à lui seul égal à celui des précédentes existantes, établie près d'Ambilobe par le groupe Saint-Louis ; et celui des chantiers navals de Diego, modernisés et bien placés sur la route de l'Océan indien — même s'ils restent de taille modeste aux normes internationales. Notre statistique du pouvoir d'achat, dans sa partie « haute » au delà de 1953, traduit les salaires versés aux coupeurs de cannes par la SOSUMAV (l'entreprise d'Ambilobe). On notera (fig. 1) qu'à partir de cette date, prix et salaires nominaux évoluent de façon très synchrones : c'est la grande nouveauté par rapport à la période précédente. Cette quasi-indexation des salaires n'est pas de hasard. D'une part, des syndicats ouvriers se sont formés ; ils se révèlent organisés, et gardent pourtant leur autonomie vis à vis des mouvements politiques (même si l'approche de l'Indépendance, à laquelle ils sont favorables, donne du poids à leurs revendications propres). D'autre part, le caractère collectif des négociations de salaires est maintenant reconnu. Le gouvernement y veille, et tient statistique du coût de la vie, dont la prise en compte est un élément désormais indiscuté. Comme dans les métropoles à la même époque, les salaires nominaux ne connaissent pratiquement plus de baisse : s'ils sont plutôt entraînés vers le haut par la prospérité des entreprises¹, ils ne fléchissent pas aux périodes de mévente. C'est l'inflation des prix qui leur retire du pouvoir d'achat.

Il est essentiel de noter (c'est ce que, fig. 2, traduit notre courbe « basse » du pouvoir d'achat, qui se différencie au delà de 1953) qu'une partie des entreprises précédemment installées dans le nord-ouest ne peut suivre ce nouveau régime réglant les salaires. La « moyenne colonisation », orgueil de l'entre-deux guerres, dépérit et va bientôt disparaître. Elle s'était jusqu'alors tenue à la pointe du progrès. Elle avait saisi l'occasion de la première guerre

¹ Journaux et syndicats réclament explicitement, en 1970-1972, qu'elles fassent part aux employés des bénéfices de plusieurs bonnes années.

mondiale pour défricher et construire ses premiers ateliers ; et celle de la crise de 1930 pour dévorer la petite colonisation, s'étendre, diversifier ses cultures, commencer de se mécaniser. Depuis 1945, elle n'investit plus : elle n'a pas les moyens financiers des équipements modernes (ceux d'une sucrerie aux normes de l'heure, ceux d'une culture conduite de façon scientifique) ; elle n'a pas l'expérience de marchés mondiaux non protégés ; elle ne veut peut-être pas croire¹ à une prospérité postérieure au régime colonial. Ses contrats de fourniture de cannes, jugées trop chères et d'insuffisante qualité, seront interrompus en 1961 par les usines de sucre. Les plantations de caféiers et cacaoyers ne sont plus guère entretenues ni renouvelées. Pour conserver des « bras », sans trop de frais, la moyenne colonisation donne en métayage une part croissante de ses domaines ; les ouvriers sont autorisés à s'installer sur la concession, et à y établir leurs propres cultures, non seulement vivrières mais pérennes. En retour, les hommes sont tenus de fournir des heures de travail régulier à la compagnie : « tâche » évaluée, selon les années, à l'équivalent de 6 heures par jour (en 1954), puis de 5 et même 4 (à partir de 1959) : soit pour finir des demi-journées de travail, payées comme telles au tarif officiel. Ainsi s'explique le « décrochage » des salaires payés par la moyenne colonisation. Celle-ci est entrée dans une profonde *involution latifundiaire*. Elle joue de sa propriété de vastes domaines, propres aux cultures commerciales que de nombreux Malgaches souhaitent désormais entreprendre, pour faire le plus clair de son chiffre d'affaires. Un redressement est tenté, à partir de 1968 : des compagnies financièrement plus solides (la *Marseillaise* et la *SCOA*, aux activités commerciales axées sur l'ancien empire français) acquièrent les domaines, et tentent de rénover les plantations pérennes. Mais on ne peut facilement expulser les métayers, ni replanter d'un coup les caféiers ou cacaoyers épuisés. Le dispositif latifundiaire est donc largement reconduit, à côté d'une part modeste de terres en régie directe. La survie de ces entreprises reste encore douteuse ; et la courbe que nous présentons peut être en tous cas poursuivie.

Conclusion.

Nous avons voulu montrer que le régime réglant les salaires, dans des entreprises « capitalistes », ne répondait pas à une règle stable ; et surtout pas à la loi, prétendument universelle, proposée par la théorie néolibérale. Pour comprendre ce régime, il est indispensable de connaître l'état des relations du « capitalisme », en chaque période, avec les modes de production différents auxquels il s'articule. L'exemple colonial est particulièrement éclairant. Dans une première phase, et dans la région la mieux colonisée du

¹ Du moins les familles fondatrices, auxquelles elle reste liée.

nord de Madagascar, nous avons montré que le niveau des « salaires » versés aux journaliers inclut la *rente de protection*, que les entrepreneurs doivent céder pour disposer de « bras » aux autorités de la société traditionnelle environnante. Celle-ci, dans sa majorité roturière, conduit un genre de vie pastoral, qui se reproduit dans l'indifférence aux entreprises marchandes. Entre deux guerres, cette rente est annihilée par l'afflux d'ouvriers, d'abord arrachés par violence dans une autre région de l'île, puis régulièrement ramenés au travail par la dépendance au marché où sont tombés les dispositifs rituels de reproduction de leur société. Les salaires s'effondrent alors de moitié, et l'oscillation du pouvoir d'achat est réglée par un rapport entre l'activité économique, les prix et les salaires, typique de cette période. La *conjoncture politique* à la colonie y joue un rôle décisif. Passée la deuxième guerre mondiale, le « régime » des salaires change à nouveau. Cette nouvelle phase n'est possible que grâce à la domination, où cette fois le capitalisme est parvenu, dans son articulation avec les diverses sociétés locales : en particulier avec la société sakalava du nord-ouest, au travers de la *rente matrimoniale* que celle-ci fait figurer parmi ses dispositifs de reproduction. La formation de cette rente résulte des opportunités que le marché offre aux femmes, minorées dans cette société, de se libérer. C'est toujours finalement *l'articulation des modes de production* en présence (parmi lesquels le capitalisme), qui règle le niveau et la loi des salaires. Les contradictions de chaque production sont aiguës dans cette co-existence ; elles donnent forme à son évolution. Le capitalisme change lui-même de nature d'une période à l'autre, en fonction des luttes et des obstacles qui lui sont opposés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- ALTHABE, G., 1973 — *Oppression et libération dans l'imaginaire*, Paris, Maspero.
- BALANDIER, G., 1960 — Structures traditionnelles et changements économiques, *Cahiers d'études africaines*, vol 1, n°1: 1-14.
- CABANES, R., 1982 — Histoire d'un développement « réussi » : le nord-est de Madagascar, *Revue Tiers Monde*, tome 23, n° 90, 2e trim: 325-29
- *Cahiers Malgaches*, 1941 — Tananarive, n° spécial, « Centenaire du rattachement à la France des Iles Nossi-Be et Mayotte ».
- DECARY, R., 1960 — *L'île Nosy-Be de Madagascar, histoire d'une colonisation*, Paris, Ed. maritimes et d'outre-mer.
- FAUROUX, E., 1975 — *La formation sociale sakalava, histoire d'une articulation ratée*. Paris, Thèse, ORSTOM, 405 p.
- KOERNER, F., 1969 — La colonisation agricole du Nord-ouest de Madagascar (1914-1967), *Revue économique de Madagascar*, n° 3-4, Tananarive.
- LOMBARD, J., 1988 — *Le royaume sakalava du Menabe - essai d'analyse d'un système politique à Madagascar*, 17e - 20e. ORSTOM, 151 p.
- MEILLASSOUX, C., 1960 — Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 1, n° 4
- MEILLASSOUX C., 1964 — *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, Mouton, 382 p.
- MEILLASSOUX C., 1975 — *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspero, 251 p.
- MEILLASSOUX C., 1977 — *Terrains et théories*, Paris, Anthropos, 344 p.
- ORSTOM, 1995 — *Chroniques du Sud*, n° 15, juillet, n° spécial « Savoirs et Pouvoirs » (SCHLEMMER, B., ed.), 223 p.

SUR LES TERRAINS DE CLAUDE MEILLASSOUX 101

- REY P.P., 1971 — *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Paris, Maspero, 526 p.
- SCHLEMMER, B., 1983 — *Le Menabe. Histoire d'une colonisation*. Paris, ORSTOM, 266 p.
- WAAST, R., 1967 — « Plaine de Tananarive : la parenté ; & synthèse sociologique », ORSTOM, Tananarive, multigr., 151 + 35 p.
- WAAST, R., 1972 — « Histoire économique, politique et sociale du Nord Malgache ; tome 1 : du 17^e au 19^e siècle ; tome 2 : 20^e siècle », ORSTOM Tananarive, 178p & 256 p.
- WAAST, R., 1980a — Le développement des sociétés occidentales malgaches, in WAAST, R., FAUROUX, E., SCHLEMMER, B., LE BOURDIEC, F., RAISON, JP. et DANDOY, G., *Changements sociaux dans l'ouest malgache*, Paris, ORSTOM, Mémoire n°90, 251 p.: 35-80
- WAAST, R., 1980b — Les concubins de Soalala, in WAAST, R., FAUROUX, E., SCHLEMMER, B., LE BOURDIEC, F., RAISON, JP. et DANDOY, G., *Changements sociaux dans l'ouest malgache*, Paris, ORSTOM, Mémoire n°90, 251 p.: 153-188

ARCHIVES :

1. Archives nationales de Madagascar, Antananarivo (ANM) :
- D. Cabinet civil*. Travail, main d'œuvre ; Travaux publics ; Supplément. *D. Affaires politiques*. Série « Statistiques », sous-série économie. Série *Compagnies et sociétés*.
2. Archives du district du Sambirano, déposées à la sous-préfecture d'Ambanja (AMB) :
Dossiers *Office du travail* (1939-60) et monographies de district (1925-1938).
3. Archives de la Compagnie Nosy-Béenne, déposées à son siège local, Bejofa, près d'Ambanja (CN).
4. Bibliothèque nationale de Madagascar, Antananarivo (BN) :
Journal officiel de Madagascar. Sources officielles imprimées (voir ci-dessous). Rapports, notamment :
Laubé (1919) et Noulens (1920).
5. Archives nationales de France, Dépôt des archives d'outre-mer, à Aix-en-Provence (AIX) : Série 2D.
6. Sources imprimées (consultables à la Bibliothèque nationale de Madagascar) :
Guide du colon et du soldat (1895-98). *Annuaire de Madagascar* (1896-1909). *Bulletin économique de Madagascar* (1910-38). *Annuaire statistique de Madagascar* (1939-51). *Livre blanc de l'économie malgache* (1950-60). *Inventaires socio-économiques de Madagascar* (Secrétariat d'État au Plan : 1960-68). *Entreprises et produits de Madagascar, Tananarive Journal éd.* (notamment n° 4). Jacquier, L., *La main d'œuvre à Madagascar*, Paris, 1904.